

Compte-rendu de la CAPL 3 du 11 JUIN 2012 (Catégorie C)

RECOURS DE NOTATIONS

Filières Gestion Publique et Gestion Fiscale

La CAPL (commission Administrative Paritaire Locale) est une réunion paritaire: elle est composée d'autant de représentants du personnel que de représentants de l'administration.

Cette CAPL étudiait les demandes de recours en notation 2012 sur la gestion 2011 des agents.

En liminaire, la CGT finances Publiques 95 a déclaré sa ferme opposition à ce système de notation qui accroît la pression individuelle et génère l'incompréhension.

Les dégâts sont importants dans le Val d'Oise:

- >Tension permanente dans les services (en grande partie liée aux suppressions d'emplois)
- >Fort sentiment de dévalorisation dans le travail
- >Perte de repère et réorganisations incessantes

La CGT Finances Publiques a dénoncé également les conditions de travail de plus en plus dégradées dans le réseau.

Dès l'ouverture de la séance, la direction a indiqué ne pas posséder en réserve de + 0,06 au niveau local.

Pour les recours en notation des 2 filières, 12 dossiers ont été évoqués dans cette commission,

- 11 dossiers en Filière Fiscale
- Uniquement 1 seul dossier en Filière Gestion Publique

A l'issue des débats, 6 recours ont obtenu une révision de leur notation avec l'obtention d'un + 0,02, 1 recours à + 0,01.

La direction a modifié l'appréciation littérale de 3 agents.

Deux agents n'ont pas obtenu satisfaction.

Les élus CGT ont voté « pour » l'ensemble des dossiers de recours

Nous vous encourageons à faire un recours en CAP Nationale et de nous transmettre un double de votre demande.

Les élus CGT Finances Publiques

ABDEDDAIM Zahia, DESJACQUES Nathalie, LEBKIRI Myriam, PIAT Valérie